



Interprétation des résultats de l'analyse de l'eau potable – École Allain St-Cyr (7 avril 2026)

Ce document a été conçu pour offrir des renseignements sur l'interprétation des résultats de l'analyse de l'eau potable effectuée à l'École Allain St-Cyr.

Types d'échantillons prélevés

- **Analyses du volet 1** : échantillons prélevés après 8 heures de stagnation (pendant la nuit).
 - Ce que cela indique : Ces résultats révèlent la quantité de plomb qui peut s'infiltrer dans l'eau à partir de la plomberie lorsque l'eau reste inutilisée pendant la nuit.
- **Échantillons prélevés après un rinçage** : échantillons prélevés après un rinçage de l'appareil pendant 5 minutes, sans stagnation.
 - Ce que cela indique : Ces résultats révèlent toute source de plomb à proximité d'un appareil ou spécifique à celui-ci qui peut s'infiltrer dans l'eau. Ces échantillons permettent d'identifier d'où vient le problème dans le système de plomberie.
- **Analyses du volet 2** : échantillons prélevés après un rinçage du robinet pendant 5 minutes, suivi de 30 minutes de stagnation.
 - Ce que cela indique : Ces résultats reflètent une utilisation typique de l'eau au cours de la journée et représentent l'exposition au plomb dans des conditions normales. Ces résultats peuvent varier dans les zones à forte consommation d'eau.
 - Remarque : Les échantillons des analyses de niveau 2.1 et 2.2 étaient deux échantillons de 300 millilitres prélevés consécutivement et analysés séparément afin de localiser la source de plomb. Par exemple, à partir d'un appareil par opposition à des tuyaux ou des joints.
 - L'administratrice en chef de la santé publique (ACSP) se fonde sur ces résultats afin d'évaluer les risques pour la santé humaine.

Types d'appareil ayant fait l'objet d'une analyse

Toutes les fontaines d'eau potable et tous les éviers dans les salles de classe font l'objet d'une analyse. Des échantillons supplémentaires ont été prélevés pour d'autres analyses de référence.



Qui a analysé les résultats?

Les échantillons d'eau ont été analysés par le Laboratoire environnemental Taïga. Le Bureau de l'administrateur en chef de la santé publique a examiné et interprété les résultats pour déterminer s'ils étaient significatifs pour la santé publique.

Aperçu des résultats des tests de détection du plomb

- À l'École Allain St-Cyr, **15 des 30 appareils d'alimentation en eau** testés dépassaient les Recommandations de Santé Canada pour le plomb et **2 des 30 appareils d'alimentation en eau** testés dépassaient les Recommandations de Santé Canada pour le cuivre.
- La concentration maximale acceptable (CMA) de plomb fixée par Santé Canada est de 5 µg/L. En 2019, la CMA était de 10 µg/L.
- L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a établi une valeur indicative de 10 microgrammes par litre (µg/L) pour le plomb dans l'eau potable et de 2 000 microgrammes par litre (µg/L) pour le cuivre dans l'eau potable.

Détail des résultats pour le plomb

Emplacement	Description de l'emplacement	Volet 1 (µg/L)	Après un rinçage	Volet 2.1 (µg/L)	Volet 2.2 (µg/L)	Statut de l'arrêté de santé publique
222	Évier de la salle de classe 202	8,5	0,3	4,2	0,9	Rinçage requis
213	Évier de la salle du personnel (salle 208)	1,8	0,2	24,2	1,3	Ne pas consommer
206A	Évier de la salle 207	5,9	0,3	3,7	1,4	Rinçage requis
206B	Évier de la salle 207	8,3	0,2	2,9	0,6	Rinçage requis
105A	Évier de la cuisine	9,3	0,6	4,7	0,9	Rinçage requis
205	Salle d'entreposage du laboratoire de sciences (salle 211)	51,7	2,3	22,0	5,5	Ne pas consommer
204A	Salle 211	8,4	0,4	3,2	1,6	Rinçage requis



204B	Salle 211	9,7	0,3	4,3	2,1	Rinçage requis
204C	Salle 211	6,3	0,3	3,6	0,7	Rinçage requis
204D	Salle 211	5,5	0,2	3,5	1,0	Rinçage requis
202	Fontaine d'eau du couloir	52,7	8,9	7,4	6,8	Ne pas consommer
N215A	Salle N215 (salle des produits alimentaires)	5,9	0,2	2,4	1,3	Rinçage requis
N215D	Salle N215 (salle des produits alimentaires)	9,4	0,2	3,6	1,2	Rinçage requis
311	Salle 311	13	0,2	3,6	1,4	Rinçage requis
304	Salle 303	19,4	0,5	12,2	3,5	Ne pas consommer

Détail des résultats pour le cuivre

Emplacement	Description de l'emplacement	Volet 1 (µg/L)	Après un rinçage	Volet 2.1 (µg/L)	Volet 2.2 (µg/L)	Statut de l'arrêté de santé publique
202	Fontaine d'eau du couloir	19 200	3 880	3 660	3 300	Ne pas consommer
311	Évier de la salle 311	2 080	75,2	751	713	Rinçage requis

* Les résultats des nouvelles analyses de la conduite principale d'eau potable sont en attente.

Les résultats pour tous les autres appareils d'alimentation en eau potable et toutes les autres fontaines d'eau potable sont bien inférieurs aux Recommandations de Santé Canada.